

CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2024 - 20 h 30

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- Adhésion de la commune de Beaucouzé au syndicat intercommunal SIRI49 - Désignation des représentants de la commune au sein du syndicat

INTERCOMMUNALITE

- Mise à disposition par Angers Loire Métropole d'un logiciel fiscal

FINANCES LOCALES

- Tarifs de location de la Borderie
- Complexe sportif Aubineau – Dégradations – Demande de paiement
- Admission en non-valeur et en créances éteintes

DOMAINE ET PATRIMOINE

- ZAC Cœur de ville – Cessions foncières

FONCTION PUBLIQUE

- Prévoyance maintien de salaire – Participation employeur
- Recensement général de la population – Rémunération des agents recenseurs

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,



Yves COLLIOT

Pièces annexées au dossier :

- Décisions du Maire
- Compte-rendu conseil municipal du 17 octobre 2024